



Le 3 avril 2024, le président de la République du Cameroun, Paul Biya, a donné son aval au ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire pour contracter trois prêts d'un total de 188,1 milliards de Fcfa. Ces fonds serviront à financer des projets de développement dans les secteurs du privé et de l'eau. Cette décision, informe EcoMatin, a été prise grâce à trois décrets présidentiels signés ce jour-là.

L'un des prêts, d'un montant de 133,2 milliards de Fcfa, sera contracté auprès de la Banque africaine de développement (BAD) pour soutenir le projet d'aménagement territorial et de promotion du secteur privé dans la région de l'Extrême-Nord. Ce projet, mis en œuvre par le ministère des Travaux publics à travers la Cellule de projets routiers à financement conjoint (CPR-FC), bénéficie également du soutien financier de l'Union européenne.

Le projet, toujours selon EcoMatin, vise à améliorer le système de transport, promouvoir le secteur privé et favoriser le développement intégré de la région de l'Extrême-Nord. Il a pour objectif de faciliter les échanges commerciaux, renforcer la sécurité routière, réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations locales.

En parallèle, un montant de 54,9 milliards de Fcfa sera alloué à un projet d'adduction d'eau, tandis qu'un autre prêt de 43,7 milliards de Fcfa sera destiné à la création d'un pool intercommunal d'équipements de génie civil et d'adduction d'eau. Ces projets visent à améliorer

la disponibilité de l'eau dans tout le pays, en particulier dans des régions comme Yaoundé où la demande dépasse largement l'offre actuelle.

Grâce à ces prêts, le Cameroun poursuit sa politique de développement et d'amélioration des conditions de vie de sa population, tout en renforçant son infrastructure et son secteur privé.